

**Commission d'enquête sur le programme de commandites
et les activités publicitaires**

Le 5 avril 2005

**DEMANDE DE DROIT DE PARTICIPATION
ET DE FINANCEMENT
présentée par le Bloc Québécois**

**DATE DE PRÉSENTATION
Mercredi le 6 avril 2005, 9h30**

CLÉMENT GROLEAU AVOCATS

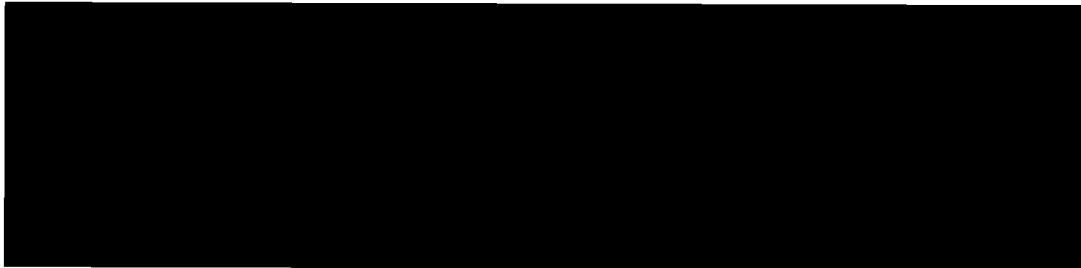
1200, avenue Papineau, bureau 240
Montréal (Québec) H2K 4R5
Téléphone : (514) 528-7711
Télécopieur : (514) 528-1448
clementgroleau@videotron.ca

DEMANDE DE DROIT DE PARTICIPATION ET DE FINANCEMENT PRÉSENTÉE PAR LE BLOC QUÉBÉCOIS

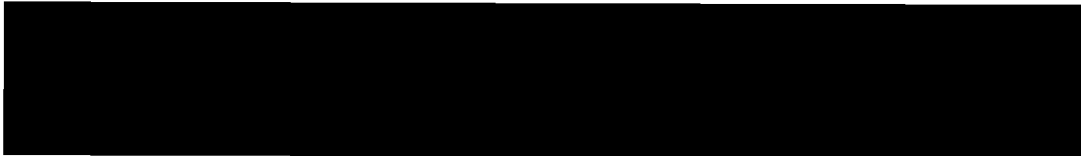
1. Par la présente, le Bloc Québécois (ci-après le « demandeur ») sollicite la modification de son statut d'intervenant en faveur du statut de partie dans le cadre des audiences de la Commission d'enquête sur le Programme de commandites et les activités publicitaires.

2. La demande de modification du statut est justifiée compte tenu des questions de faits et des éléments de preuve présentés par les procureurs de la Commission, notamment relativement à l'usage de fonds de commandites ou d'activités publicitaires à titre de dons ou contributions de nature politique et électorale. Diverses affirmations en ce sens ont déjà été fournies dans le cadre des témoignages de M. Jean Brault et de M. Bernard Thiboutot.

3.



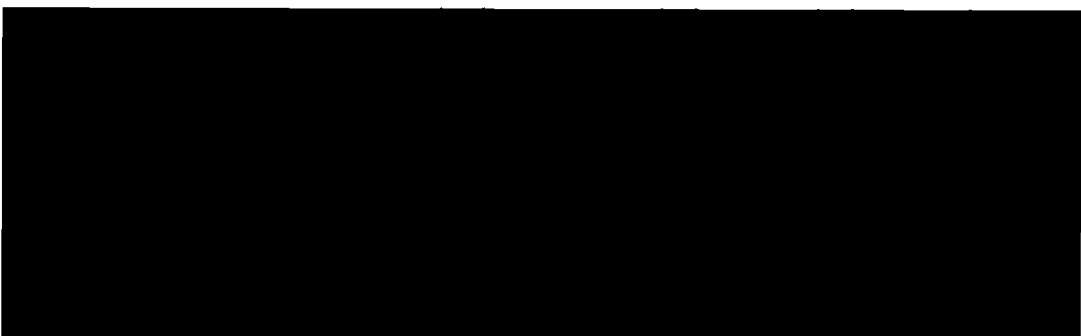
4.



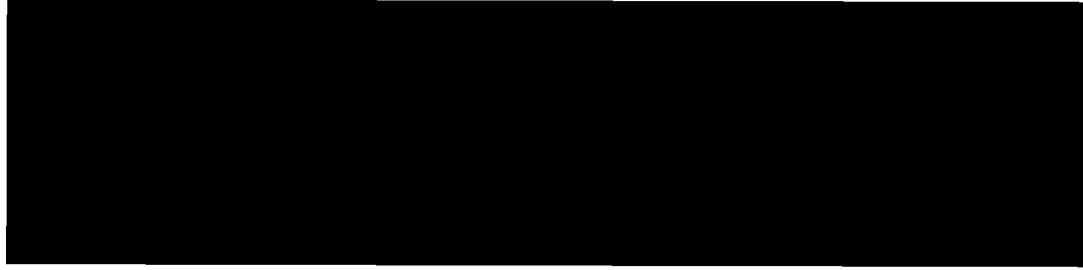
5.



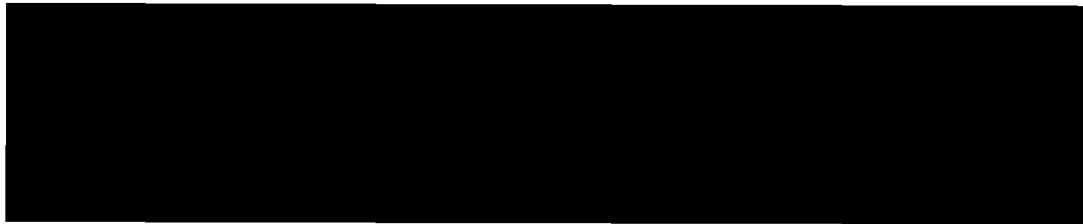
6.



7.




8.



9. Le demandeur en vertu de son statut d'intervenant dispose de droits et d'un financement limités ne permettant pas d'avoir un procureur présent en tout temps. Il lui est donc impossible de suggérer des questions aux procureurs de la Commission en temps opportun ou de réagir diligemment aux réponses offertes par les témoins afin d'offrir un éclairage additionnel à la Commission.
10. L'ampleur et l'importance des faits qui sont mis à jour dans le cadre de cette enquête ainsi que la place prépondérante occupée par les différents représentants du Parti libéral du Canada et du Parti libéral du Canada (Québec) font en sorte qu'il va de l'équité du processus de cette Commission d'enquête que le demandeur, parti politique principalement lésé par les illégalités alléguées et le cas échéant commises, bénéficie du droit de participer pleinement aux audiences.
11. Nous vous soumettons qu'il est injustifiable d'accorder à tout individu ou organisme dont la réputation est à risque le droit de présenter une preuve et de contredire le éléments factuels introduits sans octroyer le même droit aux personnes qui ont été les cibles et victimes directes des manquements et illégalités alléguées, d'autant plus lorsqu'elles sont susceptibles de permettre un éclairage additionnel et particulier sur l'ensemble des événements.
12. Par ailleurs, à partir du moment où la Commission accepte d'octroyer à un parti politique le statut de partie ainsi que les droits qui l'accompagnent, nous sommes d'avis que les mêmes avantages se doivent d'être accordés à tous les partis politiques dont les intérêts ont pu être affectés par les faits sous enquête.
13. Non seulement l'intérêt direct du demandeur en tant que parti politique à l'égard des dimensions de l'enquête relatives aux mécanismes inappropriés et frauduleux de financement des partis politiques justifie la modification de son statut en faveur du statut de partie, mais le demandeur croit fermement que son statut de partie lui permettra d'aider la Commission à remplir son mandat de la façon la plus complète et diligente possible.

14. Pour ces motifs, le demandeur soumet que, conformément aux critères déjà établis par cette Commission, le statut de partie devrait lui être accordé et il sollicite l'octroi d'un financement selon les directives du Conseil du Trésor, à l'instar des individus et personnes morales auxquels le droit de participation en tant que partie a été reconnu à ce jour.

Le tout soumis respectueusement.



Me Katty Duranleau
CLÉMENT GROLEAU AVOCATS
Procureurs du Bloc Québécois

AVIS DE PRÉSENTATION


À : Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires

Me Sylvain Lussier
Me Gérald Tremblay
Me Michel Massicotte
Me John B. Laskin
Me John A. Terry
Me John Campion
Me Jean Lafleur
Me David Scott
Me Peter Doody
Me Pierre Fournier
Me Jean-Claude Hébert
Me Jean Montigny
Me Georges Hunter
Me Vincent Derose
Me Richard Dearden
Me Jean-Daniel Bélanger
Me Arthur Hamilton
Me Laurie Livingstone
Me Guy pratte
Me Michael Edelson
Me Claude-Armand Sheppard
Me François Couture
Me Daniel Rochefort
Me François Grondin
Me Georges Pollack
Me Jean-Sébastien Gallant
Me Marc-André Fabien
Me Marie Marmet
Me Maxime Chevalier
Me Emile Dupras
Me Pierre V. Latraverse
Me Raphaël Schachter
Me Raymond Doray
Me Maria Reit
Me Richard Auger
Me Stéphane Chatigny
Me Tommy Tremblay
Me Vincent Veilleux
Me Charles B. Côté

Me Doug Mitchell
Me Harvey Yarosky

PRENEZ AVIS que la Demande de droit de participation et de financement du Bloc Québécois sera présentée pour décision à la Commission d'enquête sur le programme de commandites lors de l'audition du 6 avril 2005, à 9h30 ou à toute autre heure désignée par la Commission, au Complexe Guy-Favreau, 200 Boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Montréal, ce 5 avril 2005


Katty Duranleau
CLÉMENT GROLEAU AVOCATS
Procureurs du Bloc Québécois

Danny Venditti

De : "Danny Venditti" <clementgroleau@videotron.ca>
À : <dmitche@irvingmitchell.com>; <sylvain.lussier@ddsm.ca>; <grtreblay@mccarthy.ca>;
<masc@total.net>; <dscott@blgcanada.com>; <pdoody@blgcanada.com>;
<ljlaskin@torys.com>; <jterry@torys.com>; <pierrefournier@fournierassocies.qc.ca>;
<medelson@edelsonandassociates.com>; <jchebert@hbd.qc.ca>; <jam@skm.ca>;
<ghunter@blgcanada.com>; <vderose@blgcanada.com>; <richard.dearden@gowlings.com>;
<belanger.jean-daniel@psio-bifp.gc.ca>; <ahamilton@casselbrock.com>;
<llivingston@casselbrock.com>; <casheppard@rsslex.com>; <frcouture@justice.gc.ca>;
<d.rochefort@rochefort-associes.com>; <frgrondin@mccarthy.ca>; <gpollack@dwpc.com>;
<jgallant@blgcanada.com>; <mfabien@mtl.fasken.com>; <marie.marmet@justice.gc.ca>;
<mchevalier@trudelnadeau.com>; <pdupras@trudelnadeau.com>; <latraverse@latraverse.ca>;
<rschachter@lavery.qc.ca>; <sdormeau@lavery.qc.ca>; <merit@dwpc.com>;
<richardauger@canada.com>; <schatigny@blgcanada.com>; <ttreblay@mccarthy.ca>;
<vincent.veileux@justice.gc.ca>; <yardav@qc.aira.com>; <bernard.roy@gomery.ca>;
<cbc@crimlaw.ca>; <gpratte@blgcanada.com>; <jcampion@tor.fasken.com>;
<jlafleur@mtl.fasken.com>
Envoyé : 5 avril, 2005 17:51
Joindre : demande partie.PDF

Please find enclosed the Application for full party standing and for funding by the Bloc Québécois.

Yours sincerely,

Katty Duranleau

CLÉMENT GROLEAU AVOCATS
1200 avenue Paineau, bureau 240
Montréal (Québec) H2K 4R5